

La lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE • JANVIER 2018 • N°155

RÉFORME DU STATIONNEMENT : QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2018 À ÉPINAY-SUR-SEINE ?



Chères Spinassiennes,
Chers Spinassiens,

Vous avez certainement entendu parler au cours des dernières semaines des **changements concernant le stationnement dans les villes**.

En effet, depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles règles sont entrées en vigueur dans plus de 800 communes en France, dont Épinay-sur-Seine. Cette nouvelle législation s'applique donc désormais dans notre ville.

Pour faire simple, nous passons d'une organisation identique sur l'ensemble du territoire national à une **gestion strictement locale** qui redonne aux communes la maîtrise de la politique du stationnement réglementé. **Avec un but affiché : fluidifier la circulation dans les cœurs de ville et redynamiser le commerce de proximité**. De quoi inciter également à utiliser plus fréquemment les transports en commun.

Si certaines villes ont fait le choix du tout-payant, à **Épinay-sur-Seine nous avons fait le choix de la gratuité!** Depuis le 1^{er} octobre, il n'y a donc plus de stationnement payant dans notre ville **mais des zones bleues**.

Dans les rues commerçantes, le stationnement est désormais limité à 1h30 pour favoriser la rotation des voitures. Une fois le véhicule stationné, il suffit d'installer le disque à l'avant du pare-brise.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez les retirer auprès de la Police municipale ou de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

En cas de dépassement de cette durée ou d'absence de disque, vous serez passible d'une amende de 35 €. J'en profite également pour rappeler que le stationnement en dehors des emplacements matérialisés **et sur les places handicapées est passible d'une amende de 135 €**.

Dans le même temps, **nous avons augmenté le nombre d'ASVP* afin d'accompagner et de faire respecter cette nouvelle règle**.

Avec une volonté clairement affichée : éviter les voitures ventouse et rendre plus facile le stationnement des habitants, notamment dans les artères commerçantes, **et ce à titre gratuit**.

Une bonne nouvelle pour faciliter la vie des Spinassiens et commencer du bon pied cette nouvelle année !

*Agent de Surveillance des Voies Publiques

Très cordialement,

**Votre Maire et
Conseiller départemental,
Hervé Chevreau**



À Épinay-sur-Seine, nous avons fait le choix de la gratuité. Depuis le 1^{er} octobre, il n'y a donc plus de stationnement payant dans notre ville.

Inscrivez votre enfant au stage de révisions des prochaines vacances

Durant la première semaine des vacances de février, **du lundi 19 au vendredi 23 février**, un stage de révisions est proposé par la Ville aux élèves du CP au CM2. C'est gratuit, ouvert à tous et sans condition de niveau.

Ces séances ludiques de révisions, axées sur la lecture, le français et les mathématiques et animées par des enseignants, se déroulent tous les matins (sauf le mercredi) de 9 h à 11 h 30.

Les enfants sont répartis dans quatre écoles (Lacépède 2, Jean Jaurès 1, Victor Hugo 2, Jean-Jacques Rousseau 2).

À la fin de chaque matinée, à 11 h 30, l'enfant peut rentrer chez lui ou rester au centre de loisirs pour le déjeuner et les activités l'après-midi (il faut que l'enfant soit inscrit au centre de loisirs au préalable).

Vous pouvez inscrire votre enfant **jusqu'au samedi 3 février** dans l'une des deux mairies annexes de la Ville (1, rue Mulot ou place d'Oberursel).

→ Renseignements auprès du service Écoles et loisirs au 01 49 71 99 30

Français et maths, les enfants révisent leurs fondamentaux.



Une soirée spéciale pour accueillir les nouveaux habitants

Vendredi 26 janvier, à 19 h à l'Hôtel de Ville, la Ville invite les nouveaux Spinassiens à une soirée de bienvenue. Moment d'échanges privilégié, cet événement permet d'apprendre à mieux connaître la commune, les quartiers qui la composent, ses équipements culturels et sportifs, ainsi que l'ensemble des démarches proposées par la mairie pour faciliter votre quotidien. En outre, les participants ne repartent pas les mains vides : quelques cadeaux leur sont remis accompagnés d'une mallette d'informations avec notamment les guides municipaux, le programme de la saison culturelle, un plan de la ville... bref, tout ce qu'il faut pour se sentir comme chez soi à Épinay-sur-Seine !

→ Inscriptions sur www.epinay-sur-seine.fr - Tél. 01 49 71 98 27



Les centres socioculturels fêtent la nouvelle année

Samedi 27 janvier, à 14 h à l'Espace Lumière, les centres socioculturels de la Ville vous invitent à fêter la nouvelle année en dégustant de bonnes galettes des Rois et en participant à un grand loto avec de nombreux lots à gagner. C'est l'occasion de se retrouver tous ensemble pour bien démarrer 2018.

→ Inscriptions dans le centre socioculturel de votre quartier

- À la Maison du Centre au 01 48 26 10 21
- À Félix Merlin au 01 48 41 96 39
- À Nelson Mandela au 01 49 71 99 35
- Aux Écondeaux au 01 48 26 50 11



Un coup de pouce pour financer le permis de conduire des jeunes

Jusqu'au vendredi 9 février, les Spinassiens de 18 à 25 ans peuvent s'inscrire au dispositif « Bourse au permis ». Contre 35 heures de bénévolat, les candidats pourront obtenir une aide de 1 000 € pour financer leur permis de conduire. Une réunion d'information est organisée **mercredi 31 janvier** à 19 h 30 à l'Espace Nelson Mandela (64, av. de la Marne).

→ Formulaire sur www.epinay-sur-seine.fr - Tél. 01 49 71 98 78



Que faire après le collège quand on a 14/15 ans ?

Jeudi 1^{er} février, de 9 h à 16 h à l'Espace Lumière, auront lieu les 4^{es} Rencontres de l'orientation et des métiers pour les collégiens spinassiens en classe de 3^e. Les élèves assisteront à des mini-conférences et pourront échanger avec des professionnels de plusieurs domaines d'activité comme le bâtiment, la logistique, la santé, la sécurité, la fonction publique ou encore l'environnement.

→ Renseignements à l'Espace Info Jeunes au 01 49 71 35 00